

CAPa

Métiers de l'Agriculture

Spécialité Productions Horticoles

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture des plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.

Si une partie du secteur horticole se spécialise, avec pour corollaire la répétitivité de tâches, l'activité est orientée essentiellement autour de la production de plants : semis, entretien des pots et récolte. Parmi les tâches, on notera l'arrosage, le rempotage, le transport des plants et le repiquage.

Les ouvriers horticoles peuvent parfois avoir des tâches de responsabilité, comme la climatisation et la phytoprotection.



Au terme de sa formation, l'apprenti devra être capable de :

- Exécuter des opérations techniques en horticulture
- Mettre en œuvre différentes opérations liées à la récolte
- Utiliser et entretenir des équipements et installations
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Rendre compte de ses activités
- Participer aux activités de la vie professionnelle et sociale

Comment s'inscrire ?

L'entrée en CAPa s'effectue à l'issue du premier cycle du secondaire (3^{ème}).

Le dossier d'admission est remis par le CFA, après des tests de positionnement et un entretien de motivation.

L'admission définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

MODULES D'ENSEIGNEMENT

MG1 : Mathématiques, Informatique, Histoire-Géographie, Economie Socio-Culturelle

MG2 : Français, EPS

MG3 : Langue vivante (anglais), Sciences Economiques et Sociales

MP1 : Economie d'entreprise

MP2 : Maintenance des matériels

MP3 : Techniques et pratiques professionnelles
Production florale, légumière, pépinière (maraîchage)

MIP : Module d'Initiative Professionnelle



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnaire – BP 117
44817 ST HERBLAIN cedex

Tél : 02.40.94.86.08 – Mail : cfa.loire-atlantique@educagri.fr

Contenu de la formation

Au Centre de Formation : 840 heures de formation sur 2 ans (30 semaines de 2 jours par an)
420 heures en enseignement général

420 heures en enseignement technique et professionnel

Chez le maître d'apprentissage :

Par alternance, environ 175 jours par an (35 semaines), l'apprenti acquiert les gestes professionnels du métier.

Obtention du diplôme

Le diplôme du CAPa est obtenu par le passage de Certificatifs en Cours de Formation (CCF) et d'une épreuve ponctuelle terminale.

Conditions d'admission

L'admission en formation CAPa Métiers de l'Agriculture se fait après la classe de 3^{ème} du collège. Après passage de tests et entretien individuel, un dossier d'inscription vous est remis. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Site de formation

➤ **Saint Herblain**

CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel – 5 rue de la Syonnaière – BP 117
44817 St HERBLAIN Cedex
☎ : 02.40.94.86.08
e-mail : cfa.loire-atlantique@educagri.fr



Rémunération

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

MARAICHAGE

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

PEPINIERE - FLORICULTURE

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 22 ans	23 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	55% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	50% du SMIC	60% du SMIC	70% du SMIC	75% du SMIC	



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnaière – BP 117
44817 ST HERBLAIN cedex

Tél : 02.40.94.86.08 – Mail : cfa.loire-atlantique@educagri.fr